



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Bolivie

Question écrite n° 82608

Texte de la question

En ce mois de décembre 2005, l'élection à la présidence bolivienne du leader indigène et socialiste Evo Morales, dont la victoire a suscité l'enthousiasme des Indiens du sous-continent et des socialistes espagnols, a provoqué les premières interrogations de Washington. Aux États-Unis, la secrétaire d'État s'est gardée de commenter lundi l'accession annoncée d'Evo Morales à la présidence bolivienne, indiquant qu'elle jugerait sur pièces. À l'autre bout de l'échiquier politique, depuis le Venezuela, dont le président Hugo Chavez a été parfois dépeint comme un mentor de M. Morales, le vice-président José Vicente Rangel a qualifié sa victoire d'« historique ». Il a nié que Caracas ait l'intention d'influencer la politique bolivienne et de « conspirer » aux côtés de la Bolivie contre les États-Unis, et a jugé que la victoire de M. Morales « aura une influence sur d'autres zones où il y a une haute composante indigène dans la population ». In fine, l'arrivée au pouvoir de M. Morales provoque donc, à la fois, enthousiasme, interrogations et agacements, compte tenu des divers enjeux qu'elle sous-tend : lutte contre la volonté hégémonique des États-Unis menée par certains leaders d'Amérique latine, question de l'exploitation des importants gisements de gaz boliviens, place des composantes ethniques dans la vie politique et économique des États d'Amérique latine, etc. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer son sentiment et ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Le président Morales, qui avait été reçu au Quai d'Orsay lorsqu'il n'était que candidat, a eu, depuis son élection, plusieurs entretiens avec le président de la République et la ministre en charge de la coopération. Nous avons satisfait les demandes boliviennes concernant la sécurité du palais présidentiel de La Paz et la mise à disposition d'un diplomate français en qualité de conseiller diplomatique. Plusieurs programmes de coopération sont actuellement en cours : la conversion de la dette en opérations de coopération, dans le cadre d'un C 2 D, a financé la création de l'hôpital français de Santa Cruz (170 lits), inauguré récemment par le président Morales. Elle permettra d'engager une formation de fonctionnaires, accompagnée par la création d'une école d'administration. La Bolivie est un pays où nous avons des intérêts dans le secteur énergétique. À la suite du décret de nationalisation des ressources, pris par M. Morales, en application d'une loi antérieure à son élection, la compagnie Total a conclu de nouveaux contrats avec les autorités locales définissant un cadre opérationnel pour les vingt prochaines années. Parallèlement, le contentieux relatif au désengagement de Suez de sa filiale Aguas del Illimani, qui fournissait l'eau potable à certains secteurs de la capitale, a trouvé une solution. Alors qu'approche le premier anniversaire de l'accession au pouvoir du président Morales, la France voit avec confiance l'avenir de ses relations avec la Bolivie, en souhaitant que le gouvernement bolivien et l'opposition privilégient le dialogue pour assurer l'avenir du pays.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82608

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 janvier 2006, page 16

Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12939